

Une pleine participation des aînés au développement de la société

Document en vue de la consultation



**Afin de construire un Québec
POUR TOUS LES ÂGES**

Une pleine participation des aînés au développement de la société

Document en vue de la consultation



**Afin de construire un Québec
POUR TOUS LES ÂGES**

Pour obtenir un exemplaire de ce document :

Secrétariat aux aînés

Région de Québec : (418) 643-0879

Ailleurs au Québec : 1 877 502-4127

Internet : www.consultation-aines.gouv.qc.ca

Ce document peut être consulté sous la rubrique « Trousse de consultation », dans la section sur la consultation publique portant sur la participation des aînés au développement du Québec, du site Internet du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Dépôt légal – 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-43905-8

Table des matières

Introduction	5
Contexte	6
1. Le vieillissement et la poursuite de l'activité personnelle et citoyenne	7
2. Les formes que peut prendre la participation des aînés	9
3. Les obstacles à la participation des aînés et les solutions pour les surmonter	11
Conclusion	13
Annexe 1 : Liste des membres de l'équipe de travail	15
Annexe 2 : Calendrier de la tournée	16

Introduction

Au cours de l'année 2004, le gouvernement du Québec a mené une vaste consultation auprès des citoyens dans le cadre de forums régionaux. Appelés « Place aux citoyens », ces forums ont culminé avec le Forum des générations, qui s'est tenu les 12, 13 et 14 octobre dernier. Cette consultation a notamment fait ressortir que les changements démographiques et l'assainissement des finances publiques requéraient de l'ensemble de la population, toutes générations confondues, l'obligation de faire certains choix de société incontournables.

Au terme du Forum des générations, neuf priorités gouvernementales ont été établies, dont la pleine participation des aînés au développement du Québec. Le premier ministre et les principaux leaders réunis à cette occasion considèrent cette participation et les contributions qui en découlent comme des conditions essentielles à l'évolution du Québec.

Une équipe de travail, sous la responsabilité de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Carole Thériault, a été créée pour examiner des moyens de permettre aux aînés de participer pleinement au développement du Québec. Présidée par M^e Georges Lalande, président du Conseil des aînés, l'équipe de travail a le mandat de proposer à la ministre des mesures qui pourraient être intégrées dans un plan d'action gouvernemental fondé sur les quatre objectifs suivants :

- changer la perception et la façon de voir les aînés dans la société;
- intervenir sur les nouvelles réalités démographiques et en documenter les effets;
- encourager et soutenir la participation sociale, civique et professionnelle des aînés en créant des ponts intergénérationnels pour permettre à la fois aux jeunes de profiter de l'expérience des aînés et aux aînés de transmettre leur savoir;
- susciter et promouvoir la contribution, sous diverses formes, des aînés et des futurs aînés et assurer la cohésion de l'activité gouvernementale à cet égard.

Ce plan d'action sera élaboré après que les aînés en particulier et la population en général auront été consultés sur les trois sujets suivants :

- le vieillissement et la poursuite des activités des aînés;
- les formes de participation possibles des aînés dans les différentes sphères des activités socioéconomiques;
- les conditions à mettre en place pour favoriser la participation des aînés.

Contexte

Au cours des prochaines années, le contexte démographique mondial – celui du Québec en particulier – sera caractérisé par une augmentation importante du nombre d'aînés et une diminution du nombre de jeunes et de travailleurs.

Dans cette optique, déjà, une grande proportion d'aînés ont exprimé le désir de contribuer au développement du Québec; ils sont en forte majorité en bonne santé mentale et physique, autonomes et disponibles.

Une des solutions envisagées lors des forums régionaux consiste à faire davantage appel à la participation des aînés.

Les objectifs de la présente consultation sont donc de deux ordres :

- déterminer, avec l'aide des aînés eux-mêmes, les pistes d'action qui pourraient permettre d'utiliser à meilleur escient leurs capacités et leurs expériences;
- améliorer les perceptions de tous à l'égard du vieillissement de la population.

1. Le vieillissement et la poursuite de l'activité personnelle et citoyenne

Au cours des dernières décennies, on a observé que les personnes vivent non seulement plus longtemps, mais aussi en meilleure santé, que les générations précédentes.

Il s'ensuit que les sexagénaires et les septuagénaires d'aujourd'hui vivent mieux que ceux qui les ont précédés et qu'ils ont de plus grandes capacités sur plusieurs plans. Leurs capacités physiques sont accrues grâce à une meilleure alimentation et aux découvertes médicales qui aident à s'accommoder de bien des incapacités occasionnées par le vieillissement.

Ces personnes ont également accès à un mode de vie et à des technologies qui leur permettent de rester en contact de façon plus soutenue avec le reste de la société. Par exemple, même si l'utilisation d'Internet n'est pas le lot de tous les aînés, ils sont toujours plus nombreux à s'en servir et à accéder ainsi à un univers de possibilités, tant au chapitre de l'information qu'en ce qui concerne les contacts avec leur famille ou avec des amis. De nombreux retraités, jeunes ou moins jeunes, mènent ainsi une vie active et s'engagent de plus en plus dans leur communauté. Malheureusement, l'accent légitime mis sur les problèmes dramatiques que vivent d'autres aînés et les préjugés à l'égard de ces derniers font peu ressortir leurs expériences de vie.

Il va sans dire qu'il y a tout un monde entre le travail quotidien organisé dans le cadre d'un emploi et la vie de retraité, à laquelle on accède du jour au lendemain et qui procure une autonomie nouvelle dans ses activités. Pour beaucoup de gens, cela se passe très bien et ils ont déjà des projets qui font de la retraite une expérience agréable. Pour d'autres, la coupure est importante et fait parfois naître un sentiment de vide et d'inutilité. Cela tient pour beaucoup à la personnalité de chacun. Dans les deux cas, cependant, il s'agit toujours de parents, de citoyens, de gens qui ont encore leur mot à dire sur leur vie, sur leur communauté et sur la société en général. Les aînés sont partout dans la société actuelle : ils aident des personnes plus vulnérables, âgées ou non, de même que leurs enfants adultes, leurs petits-enfants; ils soutiennent divers organismes communautaires; ils participent activement à l'intérieur de groupes organisés dans des domaines tels les administrations, la culture, la recherche universitaire, les activités sportives et le bénévolat.

Si l'on veut changer la façon de voir le vieillissement et permettre aux aînés de prendre la place qui leur revient au sein de notre société, il faut faire connaître les réalisations de ceux qui s'engagent, donner une place à ces retraités au sein des communautés et des instances décisionnelles, et donner ainsi l'exemple au plus grand nombre.

Nous avons besoin de vos réactions et de vos commentaires sur le vieillissement et sur le désir de poursuivre des activités. Nous aimerions savoir comment vous percevez les autres groupes d'âge et comment ceux-ci vous perçoivent; et enfin connaître votre avis sur les façons possibles de multiplier les ponts intergénérationnels entre ces autres groupes d'âge et vous.

2. Les formes que peut prendre la participation des aînés

Dans un contexte où la contribution de tous les citoyens au développement du Québec sera la bienvenue, la participation des aînés pourra prendre autant de formes que possible, dont :

- Les activités professionnelles

Certains aînés peuvent décider de reprendre une partie de leurs activités professionnelles antérieures grâce à des programmes de tutorat ou de mentorat. D'autres peuvent se diriger vers de nouvelles formations; de cette manière, ils mettront à profit des aptitudes professionnelles jusque-là inutilisées et qu'ils sont disposés à expérimenter.

- La vie personnelle, ou le poids de l'expérience

Le transfert des savoirs ne tient pas qu'aux connaissances, il tient également aux expériences et aux compétences personnelles. Tant les aînés que les jeunes générations sont intéressés à partager leurs expériences, à comprendre ce qui les rassemble et ce qui les distingue, ainsi qu'à partager leur conception de la vie et le sens qu'ils lui donnent.

- La culture et les loisirs

La contribution des aînés est aussi importante dans les milieux de la culture et des loisirs. De fait, certains aînés peuvent préférer s'engager dans des organisations comme les musées, les bibliothèques, les centres de loisirs, etc. Leur disponibilité facilitera particulièrement leur contribution dans ces domaines.

- Le bénévolat et l'action communautaire

Les aînés qui le désirent et qui sont en bonne forme physique peuvent, par le bénévolat, combler de grands besoins et contribuer au mieux-être de la société. En effet, leur engagement bénévole peut profiter aux organismes communautaires et aux collectivités.

- Les autres dimensions de la vie sociale

Les échanges auxquels les forums régionaux ont donné lieu ont aussi fait ressortir le souci du développement de liens intergénérationnels dans plusieurs aspects de la vie sociale, notamment quand il est question du rôle que joueront les aidants naturels et des nouvelles formes éventuelles de logement.

3. Les obstacles à la participation des aînés et les solutions pour les surmonter

Plusieurs obstacles nuisent à la participation des aînés dans la collectivité. Par exemple :

- l'image négative du vieillissement;
- la crainte, pour une partie des aînés, de s'engager;
- les limites physiques de certains d'entre eux;
- la rigidité des règles de fonctionnement de certaines organisations, tant publiques que privées.

Comme la plupart des sociétés occidentales, la société québécoise a tendance à voir le vieillissement de façon négative. Elle considère les aînés d'une manière souvent peu flatteuse. Comment cette perception pourrait-elle évoluer? Quelles mesures le gouvernement et l'ensemble des intervenants et des partenaires devraient-ils prendre à cette fin? Et qui sont les partenaires dont l'action serait la plus efficace à cet égard?

Faire changer la perception du vieillissement de la population constitue un premier pas vers une compréhension plus juste des défis, surtout démographiques, qui attendent notre société. Pour prendre des décisions éclairées et relever ces défis efficacement, il importe de réaliser qu'une personne qui vieillit ne se retire pas forcément de la communauté. Cette compréhension serait facilitée par une reconnaissance accrue de la place et du rôle des aînés dans la société, de leurs capacités et de leur désir de continuer d'être des acteurs et non des spectateurs.

Nous pouvons reconnaître le plein potentiel des aînés et en faire la promotion, mais il ne faut pas nous cacher que les limites physiques font également partie de la réalité des personnes âgées. Toutefois, il faut tenir compte du fait que ces limites n'affectent que certains aînés et qu'il existe de nombreux moyens pour permettre à ceux-ci de poursuivre une partie de leurs activités.

C'est un Québec pour tous les âges qu'il faut construire dans un contexte historique tout à fait nouveau. La présente démarche doit servir à orienter l'action des décideurs pour faire en sorte que la société continue de se développer en tirant profit des avantages liés aux changements démographiques. De même, des mesures appropriées peuvent nous permettre de prévenir les conséquences négatives de ces changements.

Conclusion

La consultation à laquelle nous vous convions servira à établir les orientations qui permettront ensuite de déterminer les solutions à privilégier si nous voulons construire une société pour tous les âges.

Par la suite, les ministères et les organismes de l'Administration publique pourront mettre en place, dans leur secteur d'activité respectif, des mesures tout à fait adaptées à nos changements démographiques. Ces mesures seront proposées à la ministre qui pourra les intégrer dans le plan d'action 2005-2008, lequel sera déposé auprès des autorités gouvernementales à la fin de juin 2005.

En participant à cette consultation publique, vous contribuez à faire du Québec une société plus ouverte et mieux adaptée à toutes ses générations. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Annexe 1

Liste des membres de l'équipe de travail

NOM	AFFILIATION
LALANDE, Georges Président de l'équipe de travail	Président Conseil des aînés
BLANCH, Ana Gloria	Directrice générale Casa C.A.F.I.
BOUCHER, Marc	Directeur Sécurité du revenu et Développement social, Ville de Montréal
BOYER, Ernest	Président FADOQ – Fédération de l'âge d'or du Québec
BRAULT, Diane	Présidente provinciale AFEAS – Femmes en mouvement
COALLIER, Jean-Claude	Directeur Université du troisième âge Université de Sherbrooke
COPEMAN, Russell	Député de Notre-Dame-de-Grâce Président de la Commission des affaires sociales
CÔTÉ, Raymond	Président Sports Québec
GOSSELIN, André	Vice-président financement et mentorat Fondation de l'entrepreneurship
LALANDE, Paulette	Préfet MRC Papineau
MASSICOTTE, François	Premier vice-président Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec
PROULX, Jacques	Président fondateur Solidarité rurale du Québec
SALEMBIER, Henri	Président AQDR – Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretirées

Annexe 2

Calendrier de la tournée

DATE	RÉGION	LIEU	HORAIRE
Samedi 26 février	Chaudière-Appalaches	Lévis	PM
Dimanche 27 février	Capitale-Nationale	Québec	PM
Samedi 5 mars	Centre-du-Québec	Victoriaville	PM
Dimanche 6 mars	Mauricie	Shawinigan	PM
Samedi 12 mars	Montréal	Montréal	PM
Dimanche 13 mars	Montréal	Montréal	PM
Samedi 19 mars	Outaouais	Gatineau	PM
Dimanche 20 mars	Abitibi-Témiscamingue	Val-d'Or	PM
Vendredi 1 ^{er} avril	Laval	Laval	Soir
Samedi 2 avril	Laurentides	Saint-Sauveur	PM
Dimanche 3 avril	Lanaudière	Repentigny	PM
Samedi 9 avril	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Roberval	PM
Dimanche 10 avril	Nord-du-Québec	Chibougamau	PM
Samedi 16 avril	Montréal	Brossard	PM
Dimanche 17 avril	Estrie	Sherbrooke	PM
Samedi 23 avril	Côte-Nord	Baie-Comeau	PM
Dimanche 24 avril	Gaspésie	Carleton	PM
Samedi 30 avril	Bas-Saint-Laurent	La Pocatière	PM

